



CONFÉRENCE  
INTERNATIONALE  
SUR L'ÉMERGENCE  
DE L'AFRIQUE



Union – Discipline – Travail

## **Session Plénière 2 :**

# **L'ÉMERGENCE ET LES CHANGEMENTS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION**

## **Document-pays : l'expérience de la Côte d'Ivoire**

*(Version de Mars 2015)*

**ABIDJAN, MARS 2015**

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	3
1. LE ROLE FONDAMENTAL DES TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES DANS LE PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT.....	3
2. ANALYSE DES TRANSFORMATIONS RECENTES DE L'ECONOMIE IVOIRIENNE.....	6
<i>2.1. La dynamique intersectorielle.....</i>	<i>6</i>
<i>2.2. La dynamique intrasectorielle.....</i>	<i>13</i>
3. LES DEFIS DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE EN COTE D'IVOIRE.....	15
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES ECONOMIQUES.....	17
BIBLIOGRAPHIE.....	18

## **Introduction**

L'Afrique a enregistré une croissance économique forte et continue au cours de la dernière décennie (2001-2010), qui a fait dire aux analystes que le continent avait atteint un tournant dans son développement et était en passe de jouer un plus grand rôle dans l'économie mondiale au XXI<sup>e</sup> siècle. Le taux annuel moyen de croissance de la production réelle est passé de 1,8 % entre 1980 et 1989 à 2,6 % entre 1990 et 2000 et 5,3 % entre 2000 et 2010. La Côte d'Ivoire n'est pas en reste de cette dynamique.

Les récentes performances économiques de la Côte d'Ivoire ont suscité un regain d'optimisme quant aux perspectives de développement économique et social du pays. On parle plus de la Côte d'Ivoire comme un pays faisant partie des « plus grands réformateurs », ou de la « Renaissance de l'Eléphant » pour symboliser la croissance vigoureuse (10,7% en 2012 et 9,2% en 2013) et les perspectives de développement assez prometteuses.

Mais dans quelle mesure la reprise actuelle de la croissance s'est-elle accompagnée d'un changement des modes de production et de consommation à même de soutenir durablement la croissance et renforcer la résilience de l'économie ? Quels cadres institutionnel, économique et social faut-il mettre en place pour promouvoir l'industrialisation en vue d'un développement inclusif ?

Le présent document recherche, à partir des récentes performances économiques, la meilleure stratégie permettant à la Côte d'Ivoire de se placer sur une trajectoire de développement plus inclusive et durable par les transformations structurelle et sociale. A cette fin, après avoir identifié les facteurs et les implications des transformations structurelles à partir de l'expérience d'autres pays (BRIC par exemple), analysé les transformations en cours dans l'économie ivoirienne et relevé les défis qui s'imposent, des orientations de politiques macroéconomiques et sectorielles sont faites en vue de booster les transformations structurelles et sociales requises pour l'émergence du pays.

### **1. Le rôle fondamental des transformations structurelles dans le processus de développement**

Du point de vue de la littérature économique, les changements structurels représentent un facteur moteur dans le développement économique et social d'un pays. En effet, selon Kuznets (1979), il est impossible à un pays de réaliser de façon durable des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) par tête en termes réels sans toutefois enregistrer des changements substantiels dans de nombreux secteurs de l'activité économique. Impulser une dynamique de croissance durable au-delà de la moyenne implique des transformations structurelles dont la nature et le rythme influencent considérablement la performance économique. A la fois cause et effet de la croissance, la transformation structurelle reflète le processus à travers lequel l'importance relative des différents secteurs d'activités en termes

d'emplois, de création de valeur ajoutée ou de productivité d'une économie change au cours du temps.

Les transformations structurelles se manifestent par les faits stylisés suivants :

- une réallocation des facteurs de production des secteurs d'activités moins productifs vers des secteurs d'activités plus productifs ;
- une création de richesse et d'emplois décents qui favorise l'émergence d'une classe moyenne ;
- un accroissement de la part des activités manufacturières et des services modernes à forte productivité dans le Produit Intérieur Brut (PIB), allant de pair avec une augmentation de la productivité et de la production agricoles ;
- un redéploiement de l'activité économique des zones urbaines vers les zones rurales;
- une transition démographique assurant le passage de taux de croissance et de mortalité élevés à de faibles taux de croissance et de mortalité ;
- une réduction des inégalités sociales et des disparités régionales ; et
- une urbanisation croissante.

Le rôle de la transformation structurelle dans le processus de développement consiste à diversifier l'économie et relever son niveau technologique, densifier le tissu industriel, développer l'emploi formel et l'entrepreneuriat individuel et stimuler la productivité des facteurs et amplifier leurs revenus de sorte à créer de la richesse pour améliorer les conditions de vie des populations.

Les travaux empiriques récents sur la transformation structurelle des économies émergentes mettent en exergue le rôle moteur des facteurs suivants : **la gouvernance macroéconomique, le leadership, la croissance inclusive, la promotion des exportations, le capital humain, l'innovation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication.**

L'innovation est un facteur essentiel des transformations structurelles car elle participe à la fois au déclenchement et à la dynamique du processus de transformation.

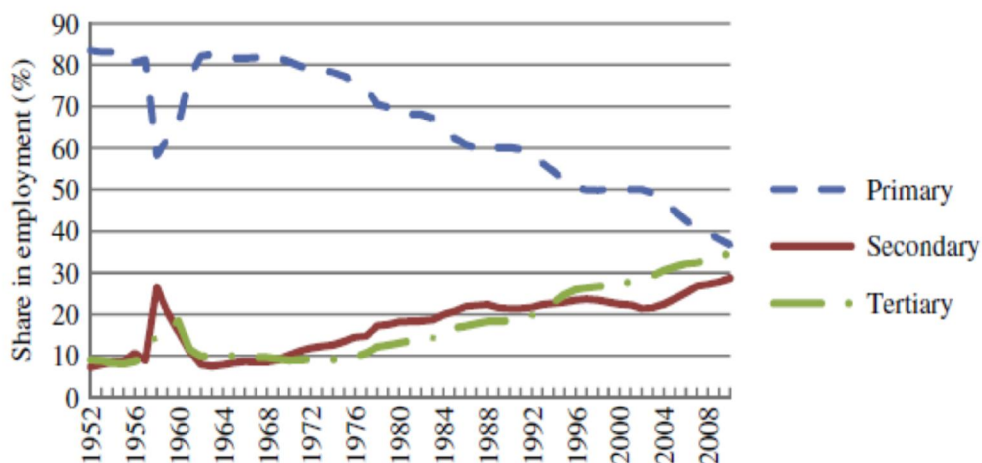
De fait, les exemples du Brésil, de la Chine, de l'Inde et de la Corée du Sud montrent qu'il existe des trajectoires multiples vers la transformation économique et le progrès.

La transformation structurelle à l'origine de l'émergence du Brésil est axée sur la promotion des exportations des produits de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, la croissance inclusive et le développement des pôles d'excellence dans plusieurs secteurs d'activités. Globalement, la transformation structurelle brésilienne part de l'innovation dans le secteur industriel suite aux efforts de financement de la recherche, développement et investissement (RD&I), et les réformes d'assainissement du cadre institutionnel et de régulation des marchés.

Dans le cas spécifique de la Chine, l'évolution de l'économie de marché de l'ancien système centralisé a nécessité de profonds changements structurels tant au niveau de l'emploi que de la valeur ajoutée. Par exemple, la part de l'emploi dans le secteur primaire a baissé de façon substantielle de 83,5% en 1952 à 39,6% en 2008 tandis que celle du secteur tertiaire a connu

une hausse régulière (cf. Graphique 1). La baisse de la part de l'emploi dans le secteur primaire s'explique par la réduction de la productivité du travail dans ce secteur relativement à la moyenne nationale, passant de 60% en 1957 à 27% en 2010 (Yao, 2014).

**Graphique 1: Evolution du taux d'emploi dans les secteurs d'activités de la Chine, 1952-2010**



Source : Yao (2014)

La stratégie de la Chine en matière de transformation structurelle est étroitement liée à sa politique de développement très extravertie qui consiste à promouvoir le changement technologique dans les secteurs productifs des principales exportations, à attirer les IDE et à assurer le rééquilibrage régional. Le leadership de Deng Xiao Ping a joué un rôle important dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie de l'émergence économique.

L'expérience de la Malaisie montre qu'il est possible à un pays ayant un revenu par tête de l'ordre de 400\$ US d'atteindre en dix ans le stade de pays à revenu intermédiaire grâce à une transformation structurelle réussie. Dans la transformation structurelle malaisienne la croissance accélérée de la manufacture a servi de catalyseur au sein même du secteur industriel et dans tout le processus, touchant fortement la productivité de secteur agricole et dans une moindre mesure le secteur tertiaire.

Pourquoi les pays africains, la Côte d'Ivoire en particulier, ont-ils besoin de transformations structurelles ?

La croissance impressionnante qu'a connue l'Afrique pendant plus d'une décennie (à partir de 2000) n'a pas donné lieu à une diversification économique, à des créations d'emplois en conséquence ni à une accélération du développement social, et la plupart des économies dépendent encore de la production et des exportations de produits de base (CEA, 2014). La productivité agricole reste faible, se situant à 56 % de la moyenne mondiale et est caractérisée par une application limitée des technologies modernes (BAD, 2011). L'absence de transformation structurelle n'a pas permis aux économies de migrer de la croissance forte tirée

par l'exportation des ressources naturelles et/ou l'agriculture extensive vers une croissance inclusive.

Par la transformation structurelle, la Côte d'Ivoire, à l'instar des BRIC, optimisera l'utilisation de ses avantages comparatifs et les opportunités d'investissement pour promouvoir l'industrialisation et réduire la pauvreté.

Toutefois, le cercle vertueux des transformations structurelles n'a rien d'automatique. Le pays doit développer et appliquer des stratégies adaptées à sa situation économique et sociale. A cet effet, il peut s'instruire de l'expérience des pays ayant réussi la transformation de leur économie.

## **2. Analyse des transformations récentes de l'économie ivoirienne**

La reprise économique vigoureuse au lendemain de la crise post-électorale de 2010-2011 s'appuie largement sur la bonne tenue de la demande intérieure, notamment la consommation mais surtout l'investissement avec une solide réponse du secteur privé. La forte croissance du PIB sur (9% en moyenne) en 2012 et 2013 enregistre la contribution de l'ensemble des secteurs. L'agriculture a progressé de 6,9% en 2013 après un recul de 2,7% en 2012, soutenue par une bonne récolte et stimulée par une batterie de nouvelles incitations. Le secteur industriel a enregistré une forte croissance de 8,8% en 2013, après un recul de 1,4% l'année précédente (Banque Mondiale, 2015). Le secteur des services constitue le segment le plus important de l'économie de par sa contribution à la croissance économique en 2012 et 2013. Le rôle de moteur de la croissance économique joué par l'agriculture et les services ont considérablement évolué ces dernières années, l'agriculture perdant son rôle de locomotive de l'activité au profit des services.

Conformément aux faits stylisés de la transformation structurelle, cette section est consacrée à l'analyse des dynamiques intersectorielle et intrasectorielle en y intégrant les dimensions sociale et régionale.

### **2.1. La dynamique intersectorielle**

#### ***Les changements structurels de l'emploi***

Les transformations structurelles contribuent positivement à la croissance économique et sont porteuses d'emplois décents. Toutefois, en dépit de la performance macroéconomique et de la croissance sectorielle observée ces dernières années, la part de la population active (de plus de 15 ans) employée a peu varié. En effet, cette part a oscillé d'un minimum de 64,0% en 1995 à un maximum de 64,6% en 2013. Les données de la Banque Mondiale (2014) mettent aussi en évidence un rétrécissement du taux d'emploi des hommes et une amélioration de la part de la

population féminine employée de plus de 15 ans sur la période 1991-2013. Cette convergence de l'emploi masculin et féminin se perçoit aussi avec la population active employée de 15-24 ans qui constitue l'essentiel de l'emploi en Côte d'Ivoire.

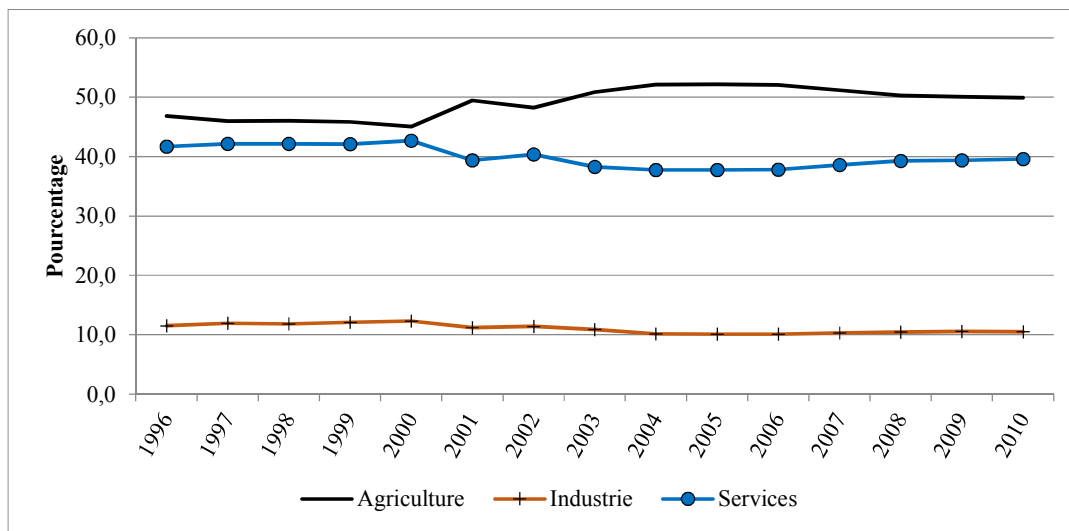
Par ailleurs, il apparaît que le taux d'emploi des jeunes de 15-24 ans est en réduction depuis 2004, en raison de la destruction de nombreux emplois consécutive à la fermeture d'entreprises à la suite des crises de septembre 2002, de novembre 2004 et de la crise post-électorale de 2011. La part des femmes âgées de 15 à 24 ans dans l'emploi est, en revanche, en augmentation au cours de la dernière décennie.

En outre, l'accroissement de la participation des femmes à la force de travail a coïncidé avec une croissance limitée de l'emploi industriel formel et l'augmentation plus rapide des emplois dans les services et l'informel. Ainsi en 2008, les femmes représentaient 44,5% des travailleurs du secteur primaire, 22,5% du secteur secondaire et 48,2% du secteur tertiaire (PNUD, INS, 2011). Les données de l'AGEPE (EEMCI 2012) indiquent, en effet, que parmi les femmes, on distingue très peu d'employeurs (0,5%) et de salariés (8,6%). En revanche, les parts de travailleurs (parmi les femmes) pour compte propre et de travailleurs familiaux y sont relativement plus élevées (respectivement 59,3% et 30%). Les femmes sont relativement plus présentes dans le secteur des ménages (78,7%) et dans le secteur informel (44%). Elles sont ainsi concentrées dans des activités relativement précaires et à faibles revenus.

### ***L'évolution de la répartition sectorielle de l'emploi***

Les données de l'Institut National de la Statistique de la Côte d'Ivoire indiquent qu'en moyenne le secteur agricole concentre 49,1% des emplois de l'économie ivoirienne de 1996 à 2010, suivi par le secteur des services qui totalise en moyenne 39,9% des emplois et enfin l'industrie avec 11% des emplois. D'un point de vue structurel, les contributions sectorielles de l'emploi ont peu varié sur la période 1996-2010, indiquant une faible réallocation du travail entre les trois secteurs (cf. Graphique 2).

**Graphique 2 : Evolution des parts sectorielles de l'emploi 1996-2010**



Source : INS, CAPEC (2014)

L'essentiel de la réallocation de la main-d'œuvre s'est opéré entre le secteur agricole et celui des services. Bien que la part du secteur agricole soit décroissante, les nouveaux emplois créés au cours de cette période l'ont été dans les secteurs agricole et tertiaire. Le secteur industriel dont la part de l'emploi a stagné autour de 11%, s'est révélé incapable d'absorber une main-d'œuvre supplémentaire. Une part importante de la population ivoirienne tire ses revenus de l'agriculture.

Selon le Rapport National sur le Développement Humain de 2013 (PNUD, 2013), cette répartition sectorielle de la main-d'œuvre est à relativiser compte tenu de la diversité des sources de revenus des populations. Les ménages agricoles sont ceux dont le revenu provient d'un plus grand nombre de filières surtout agricoles. Les personnes travaillant dans les filières du cacao et du café, du coton et des autres filières agricoles non classifiées tirent une part appréciable de leur revenu de l'agriculture vivrière. Mais d'autres sources de revenus non spécifiées (transferts et revenus de la propriété) entrent aussi pour une part sensible dans les sources de revenus de ces ménages.

Les données de l'INS indiquent que le secteur secondaire qui est l'un des secteurs d'activités les plus dynamiques, emploie relativement peu de travailleurs. Cette situation est à mettre en relation avec le niveau d'éducation, mais aussi les qualifications spécifiques que requièrent les activités de ce secteur. Ces données mettent également en évidence la mobilité sectorielle de l'emploi en Côte d'Ivoire, qui ne suit toutefois pas les transformations structurelles attendues de l'économie. En effet, le taux d'emploi dans le secteur de l'agriculture a connu une augmentation en 2000 en raison du coup d'Etat de la fin 1999. Ainsi, les différentes crises (y compris politico-militaires) ont contraint de nombreuses personnes à rester ou à regagner les



zones rurales où prédominent les activités agricoles. L'agriculture est demeurée un secteur refuge au-delà des potentialités de développement.

L'attrait exercé par les zones urbaines où sont concentrées les activités formelles des secteurs secondaires et tertiaires contribue à grossir les rangs des demandeurs d'emplois dans les grandes villes. Ceux-ci sont finalement contraints de s'orienter vers les activités informelles, plus accessibles. Selon l'AGEPE (EEMCI, 2012) le taux de chômage est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (15,2% contre 3,8%), avec un niveau maximal dans la ville d'Abidjan (19,5%). Suivant le secteur d'activités, 89,4% des emplois en Côte d'Ivoire se trouvent dans le secteur informel contre 4,9% dans le secteur privé formel et 3,9% dans le secteur public.

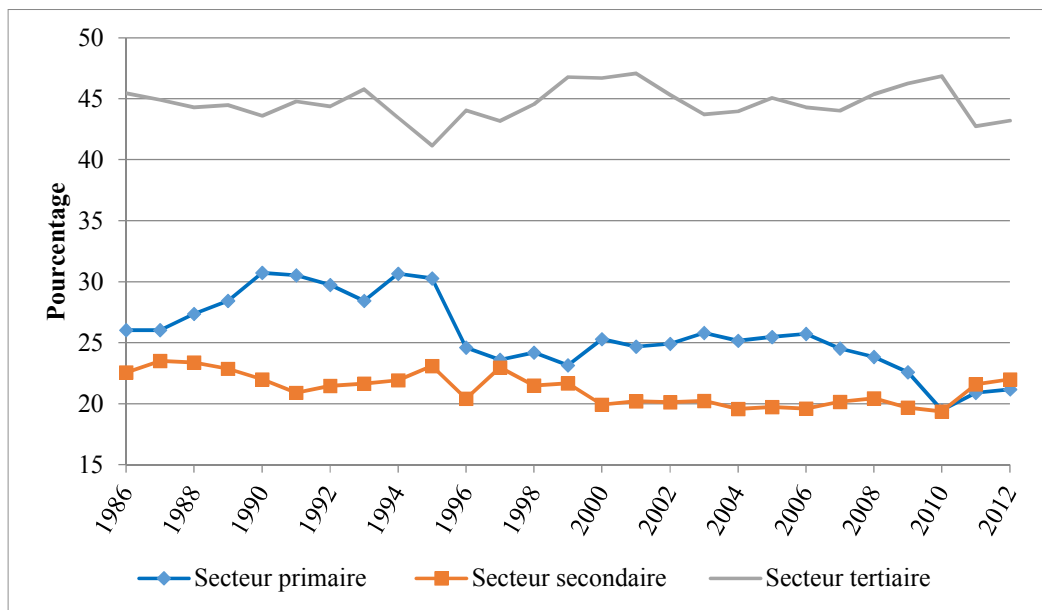
Dans le secteur informel, le revenu annuel moyen est de 54 873 FCFA, la durée moyenne d'études des travailleurs de ce secteur est estimée à 7,6 ans et la durée moyenne dans l'emploi à 10,6 ans. Sur l'ensemble de la population occupée, 42,7% de personnes perçoivent un revenu inférieur au SMIG (36 607 FCFA) en 2012. Cette part est de 36,3% pour les hommes et de 51,3% pour les femmes. Une part importante de la population occupée (58,4%) perçoit un revenu en deçà de 60 000 FCFA (SMIG adopté par le Gouvernement et appliqué à partir de janvier 2014). Cette part est de 62,4% dans la population féminine occupée et de 55,3% pour les hommes.

*En termes de réallocation de la main-d'œuvre, l'absence de transformation structurelle peut être appréhendée à deux niveaux : l'écart relativement important entre la part de l'emploi industriel et celles des autres secteurs indique qu'il s'agit d'un pays en développement où la transformation structurelle n'est pas encore effective ; l'inertie du secteur industriel empêche les complémentarités souhaitables entre les trois secteurs conformément à la logique du processus de transformation structurelle, et conduit les nombreux offreurs de travail à rechercher des stratégies de survie dans les secteurs agricole et tertiaire. Aussi, un programme de redynamisation du secteur industriel est-il nécessaire pour amorcer la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.*

### **Les changements structurels de la valeur ajoutée nationale**

Le Graphique 3 présente l'évolution de la valeur ajoutée nationale de 1986 à 2012. On y constate la relative stagnation de la contribution du secteur secondaire au PIB entre 20% et 25%. Sur la période, ce secteur a contribué en moyenne au PIB à hauteur de 23%. La contribution du secteur primaire a baissé de 30% en 1995 à 22% en 2010. Le recul de la part du secteur primaire dans l'économie s'est réalisé au profit de celle du secteur tertiaire qui est augmenté de 43% en 1995 à 47,2% en 2009.

**Graphique 2 : Evolution de la structure de la valeur ajoutée de la Côte d'Ivoire, 1986-2012.**



Source : BDSM 2013, CAPEC 2014.

En outre, la contribution du secteur tertiaire à la croissance économique est en position dominante dans l'économie ivoirienne, représentant 62,5% de la croissance du PIB réel pour la période 2000 à 2013, suivies par l'industrie avec 20,6% et le secteur primaire dont la contribution à la croissance s'élève à 16,9%. Par ce dynamisme matérialisé par la plus forte croissance au cours des années 2000, le secteur des services concentre désormais plus de moitié du PIB, soit 52,7% (Banque Mondiale 2015).

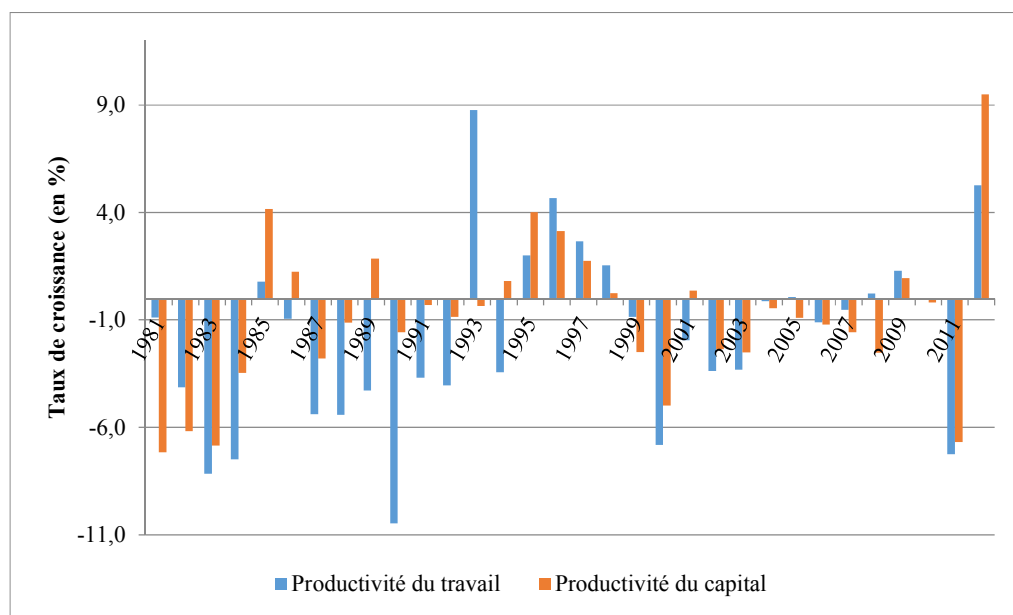
*La contribution limitée des autres secteurs traduit l'absence de transformation structurelle. La décennie de crise 2000-2010 a stabilisé la part de la valeur ajoutée industrielle à 20%, grippant ainsi le processus de transformation. Ce secteur semble connaître un nouvel élan depuis la fin de la crise en 2011 et sa croissance accélérée pourrait permettre d'observer un début de transformation structurelle les années à venir.*

### **L'évolution de la productivité des facteurs**

Les productivités du capital et du travail ont connu une évolution négative depuis le début des crises politico-militaires, exceptées les années 2009, puis 2012. Les évolutions de la productivité du travail soulignent à quel point l'emploi, surtout dans le secteur formel, était compromis au cours des deux dernières décennies. Le dynamisme de nouveaux secteurs comme l'activité pétrolière et le développement des technologies de l'information et de la communication, notamment la téléphonie mobile, caractérisées par leur forte productivité, peuvent expliquer l'augmentation de la productivité de ces dernières années. L'évolution de la productivité du travail et celle du capital indiquent que l'emploi formel ne pouvait réellement progresser que

pendant les phases d'accumulation extensive ou celles marquées par l'augmentation de la productivité du travail. Ainsi, la productivité des facteurs n'a pas dégagé de gains suffisants pour stimuler l'emploi et une mobilité des facteurs mue par des gains de productivité (PNUD, 2013).

**Graphique 4 : Evolution des productivités du travail et du capital, 1981-2012**



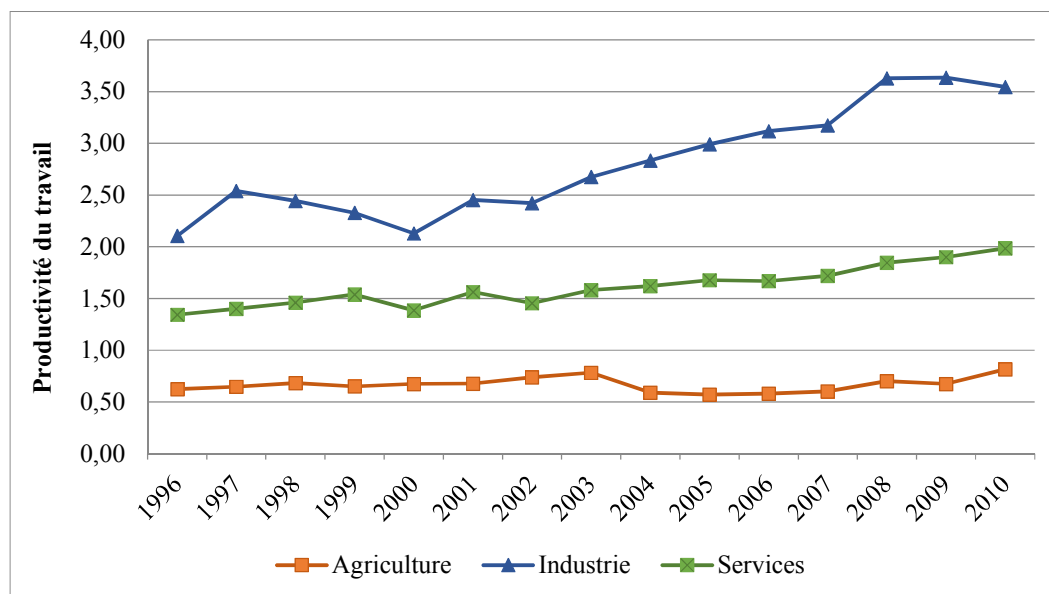
Source : Banque Mondiale (2013) et CAPEC (2014)

La crise postélectorale a entraîné une forte baisse de la productivité (baisse de plus de 6%) des facteurs travail et capital au cours de l'année 2011. Cette perte est relativement plus importante pour le facteur travail. En 2012, les efforts de pacification du pays et les politiques de relance initiées par le Gouvernement ont favorisé un accroissement de la productivité du facteur travail de plus de 5% et celui du facteur capital de plus de 9% (voir Graphique 4). Ainsi, le facteur capital qui avait baissé moins que proportionnellement par rapport au facteur travail en 2011, connaît une croissance de l'ordre du double de celle du travail en 2012. Cette observation indique que la croissance de l'économie (9,8%) en 2012 est beaucoup plus tributaire d'un regain de productivité du facteur capital.

En outre, le rythme de croissance de la productivité diffère d'un facteur à l'autre. La productivité du travail est relativement plus volatile avec de fortes baisses en 1990, 2000 et 2011 (cf. Graphique 4). La productivité du capital enregistre une hausse spectaculaire en 2012. Le fait stylisé qu'il convient de relever est l'irrégularité de la croissance des productivités des facteurs qui empêche l'apparition d'économies d'échelle et une accumulation substantielle du capital physique et du capital humain. La croissance non soutenue de la productivité des facteurs se présente donc comme un handicap important pour la transformation structurelle de l'économie ivoirienne.

Les productivités apparentes des secteurs restent faibles sur la période 1996-2012. Celle du secteur industrielle est relativement plus élevée et a connu une nette amélioration de 2000 à 2010. La productivité apparente du secteur tertiaire enregistre une faible croissance, mais régulière. Le secteur agricole qui emploie la moitié de la main-d'œuvre nationale n'a pas profité de l'augmentation de la productivité des autres secteurs. Sa valeur ajoutée, constante de 2003 à 2010, est relativement la plus faible (cf. Graphique 5).

**Graphique 5 : Evolution de la productivité apparente du travail en Côte d'Ivoire, 1996-2010**



Source : INS, CAPEC 2014.

Le manque de complémentarité entre ces deux secteurs traduit le fait que la création de la valeur ajoutée industrielle concerne, pour une grande part, des produits non agricoles comme les produits miniers. Dans ce contexte, l'industrie ne joue pas son rôle catalyseur dans le processus de transformation.

*Au total, la croissance extensive fondée sur l'accroissement du volume ou du stock des facteurs de production sans amélioration de la productivité n'est pas durable. Bien qu'elle ait été décisive pour enclencher le processus de transformation structurelle, elle est moins désirable que la croissance inclusive basée sur l'exploitation du capital humain et des connaissances technologiques. Dans le contexte actuel, il s'agit d'accroître la productivité du travail de sorte à produire une quantité plus grande de biens et services avec une quantité fixe de capital ou de la terre. Economiser le facteur relativement rare et permettre à une unité de travail de produire plus n'est réalisable qu'avec un changement technique.*

### **Le changement technologique et l'innovation**

La recherche innovante en Côte d'Ivoire couvre, l'agronomie, la technologie, l'océanographie, les sciences de la terre, les sciences vétérinaires, la médecine, la pharmacie et pharmacologie, l'environnement, les sciences exactes, les sciences économiques et juridiques, l'éducation, les traditions, la linguistique et les sciences humaines. Elle est réalisée par une diversité de structures publiques, parapubliques et privées, et des organisations internationales représentées en Côte d'Ivoire. Les universités publiques, l'INP-HB et le CNRA constituent les trois grands pôles de la recherche ivoirienne.

Bien que des entreprises privées effectuent de la recherche pour l'innovation organisationnelle, de procédés, de produits, etc. notamment dans les domaines de la technologie, de l'informatique, des télécommunications, de la science, de l'économie, etc., cette activité est difficile à quantifier. Par ailleurs, une politique structurée de recherche et développement (R&D) et une politique d'innovation manquent en Côte d'Ivoire pour améliorer la productivité dans les secteurs productifs. Or la transformation structurelle de l'économie ivoirienne nécessite de formuler et mettre en œuvre de telles politiques.

*A long terme, le changement technique approprié qui opère une transition décisive dans la dynamique de la transformation structurelle s'appuie sur l'innovation dans les méthodes de fabrication et de commercialisation. Il appartient donc à l'Etat de mettre en place les incitations appropriées pour conduire les entreprises à inventer ou à adopter des technologies plus efficaces, et amener la main-d'œuvre à renforcer son capital humain. Les expériences des pays émergents montrent que les programmes incitatifs tant du côté de l'offre que de la demande de travail vont de la satisfaction des besoins sociaux en quantité et en qualité au financement de la R&D, en passant par la réalisation des infrastructures.*

## **2.2. La dynamique intrasectorielle**

Chaque secteur et sous-secteur métabolise différemment les mutations socioéconomiques et les incitations en fonction de ses antécédents et de sa capacité à s'adapter aux nouvelles circonstances. Pour saisir pleinement l'ampleur des changements en cours, les dynamiques productives et d'accumulation de valeur doivent être appréhendées selon deux dimensions, sectorielles et territoriales, qui s'articulent, car ces transformations participent de la division sociale du travail et de la division spatiale des activités.

### ***Les changements en cours dans le secteur primaire***

Les dotations factorielles de la Côte d'Ivoire permettent de penser que le secteur primaire continuera de jouer un rôle plus important dans le processus de transformation structurelle compte tenu de sa capacité à fournir des emplois à la main-d'œuvre peu qualifiée et des possibilités d'orientation du surplus agricole prélevé par l'Etat. L'agriculture reste l'épine dorsale de l'économie ivoirienne du fait du rôle central qu'elle joue dans la chaîne des valeurs des produits (primaires ou transformés) et des services. Les produits agricoles font l'objet d'une

valeur ajoutée relativement faible mais réalisée avec très peu de capitaux outre la terre ou les ressources naturelles. Cette capacité à créer de la valeur ajoutée avec des moyens accessibles et parfois rudimentaires pour la population rurale peut devenir l'un des atouts principaux de la transformation structurelle si l'Etat et le secteur privé s'activent à lever les défaillances de marché à l'origine du sous-investissement des agriculteurs.

Le rebond du secteur agricole en 2013 a été provoqué par des hausses de la production des cultures vivrières (riz, plantain, manioc et maïs) et une progression supérieure aux prévisions des cultures d'exportation (cacao, noix de cajou et caoutchouc). Toutefois la stagnation de la productivité de l'agriculture vivrière a entraîné une réallocation du travail en faveur de l'élevage, la chasse et les activités annexes dont la productivité est relativement élevée. Cet écart de productivité ne peut être résorbé sans incitations spécifiques aux producteurs de l'agriculture industrielle et de l'agriculture vivrière.

*Sans un véritable changement dans les techniques de production, la contribution de ce sous-secteur aux mutations structurelles restera limitée. Le changement pourrait provenir de la transformation industrielle des produits du café et du cacao si les profits de la transformation sont en partie affectés à l'amélioration des techniques de production. Il faut cependant mettre fin à la promotion des cultures assez extensives comme celle de l'hévéa.*

### **Les changements en cours dans le secteur secondaire**

Dans le secteur secondaire, bien qu'on observe des progrès dans la transformation des produits de l'agriculture industrielle, les nouvelles activités industrielles n'ont pas conduit à une amélioration significative de la productivité du travail, à l'exception des activités minières. L'industrie agro-alimentaire, la construction et les BTP, et la transformation du café, du cacao, du bois et du caoutchouc qui emploient respectivement 29%, 28% et 10% de la main-d'œuvre agricole ont enregistré une faible variation de la productivité du travail, ce qui témoigne de l'absence d'innovation ou d'un transfert de technologie au profit de ces sous-secteurs industriels.

La croissance en 2013 a été alimentée par une forte progression des produits chimiques, la fabrication des chaussures et textiles ainsi que la production des métaux de base. La valeur ajoutée des sous-secteurs du bâtiment et des travaux publics a fait un bond de 27,9% grâce à des projets majeurs de développement et de réhabilitation des grandes infrastructures publiques en cours de réalisation (Banque mondiale 2014).

Le secteur du raffinage et de la cokéfaction, l'industrie minière et le secteur énergétique (électricité, eau, gaz) sont par ordre croissant les secteurs à forte productivité. Ensemble, ils ont occupé 5% de la main-d'œuvre du secteur industriel. Ces secteurs sont généralement peu créateurs d'emploi et sont incapables d'accélérer la croissance inclusive. Toutefois, *il est possible de réorienter les rentes tirées de ces secteurs au profit des secteurs stratégiques comme l'agriculture industrielle en les réinvestissant dans les maillons faibles de la chaîne des valeurs comme la transformation.*

### ***Les changements en cours dans le secteur tertiaire***

Le secteur tertiaire, tributaire d'une valeur ajoutée relativement faible, fait preuve de dynamisme ces dernières années comparativement aux autres secteurs. Tous les services, à l'exception des hôtels et restaurants et les services publics, connaissent un accroissement de la productivité du travail depuis 2000. Le commerce de gros et détail occupe en moyenne 44,5% de la main-d'œuvre du secteur tertiaire, les services de l'immobilier et les réparations 15,3%, les transports et télécommunication 13,2% et les hôtels et restaurants 10,0%. L'activité dans les domaines des transports et des communications a augmenté de 6,9% et 7,8% respectivement en 2013, ces secteurs bénéficiant de la reprise du secteur agricole.

Le secteur tertiaire doit son dynamisme à l'évolution du sous-secteur du commerce dont la productivité est relativement plus élevée et en forte croissance. *Pour accélérer le développement de ce secteur, il convient de relever le niveau de la productivité dans les secteurs intensifs en main-d'œuvre. Ainsi, l'Etat devra améliorer les infrastructures de base et réguler les services de commerce, de l'immobilier, des transports et communications, des hôtels et restaurants.*

### **3. Les défis de la transformation structurelle en Côte d'Ivoire**

Il se pose aujourd'hui à la Côte d'Ivoire un défi stratégique majeur : celui de savoir comment élargir l'accès aux opportunités économiques au profit de sa population, qui ne cesse d'augmenter, et notamment des couches sociales les plus vulnérables. Le pays doit passer par une transformation structurelle pour parvenir à la croissance inclusive.

La Côte d'Ivoire dispose certes du Plan national de développement pour la période 2012-2015, mais la vision de développement devra être déclinée en une stratégie à même d'engendrer des transformations structurelles dans l'économie. Ainsi, la stratégie de développement doit être axée sur la mise en place d'une véritable politique d'industrialisation permettant de transformer les matières premières agricoles, d'améliorer la productivité du secteur primaire à travers la qualité de ses intrants et de diversifier les exportations du pays.

Le secteur industriel ne pourra jouer son rôle catalyseur dans le processus de transformation structurelle que si l'innovation prend place dans les sous-secteurs de l'agro-alimentaire, la construction et les BTP, la transformation des produits de l'agriculture industrielle et les biens d'équipement. Il faut pour cela une stratégie d'impulsion de l'innovation dans ces domaines impliquant l'Etat, les producteurs et des instituts de R&D. Il manque à la Côte d'Ivoire une politique structurée de recherche et développement (R&D) et une politique d'innovation pour améliorer la productivité dans les secteurs productifs.

Il n'existe pas de modèle unique pour réussir l'émergence économique et éliminer la pauvreté, comme le montre l'expérience de divers pays, de l'Asie à l'Amérique latine. Toutefois, un pays ne pourra ainsi devenir émergent que si ses leaders sont en phase avec les exigences de l'émergence. Toujours est-il que le succès est impulsé par des dirigeants qui ont une vision stratégique et les moyens de mettre en œuvre leur programme. Il convient de souligner qu'à mesure que les pays africains se développeront, la qualité du leadership politique nécessaire jouera un rôle plus important, car la gouvernance économique et politique est essentielle pour élaborer les plans nationaux, inscrire les politiques macroéconomiques dans la durée et créer un climat d'investissement favorable.

La politique de promotion des exportations devra viser à développer de nouvelles exportations à plus grande valeur ajoutée et à faciliter l'accès aux marchés extérieurs en saisissant les opportunités réelles qu'offre l'environnement international. Dans cette politique, l'innovation et le progrès technique permettront d'accroître la transformation industrielle et la diversification de l'offre des secteurs stratégiques.

L'innovation et le transfert de technologies restent fortement tributaires de la composition du capital humain du pays. Les niveaux d'éducation supérieurs sont plus déterminants pour la R&D et l'adaptation technologique. Ainsi la Côte d'Ivoire devra développer le capital humain, permettant à l'économie de s'adapter plus ou moins rapidement aux transformations structurelles.

La question de l'appropriation politique des NTIC et du choix des finalités de leur usage reste centrale pour propulser l'innovation dans la chaîne des valeurs. Les NTIC permettent d'optimiser les complémentarités dans la dynamique productive et d'accumulation de valeur grâce à une régulation à deux dimensions : la régulation sectorielle centrée sur les conditions d'accumulation du capital et la régulation spatiale ou territoriale qui apaise les tensions sociales liées au mode d'accumulation. La Côte d'Ivoire devra vulgariser les NTIC et les intégrer comme facteur essentiel dans les modes de production et de consommation.

Dans le cadre de la gouvernance économique, la mise en œuvre des réformes, l'investissement dans les secteurs stratégiques, l'innovation et la promotion des exportations nécessitent l'implication de tous les acteurs (Etat, secteur privé et société civile). Au-delà de la concertation, l'Etat devra instaurer une véritable « complicité » avec les autres acteurs qui favorise une vision partagée et des échanges permanents. Cette plateforme devra se traduire par une réelle disponibilité de l'Etat face aux sollicitations du secteur privé.

L'énergie représente un déterminant important de l'efficacité des investissements par l'amélioration de la productivité des facteurs. La stratégie de développement devra être orientée vers la diversification des sources d'énergie et le développement des énergies propres.



## **Conclusion et recommandations de politiques économiques**

### ***Conclusion***

L'émergence est un concept qui requiert en plus de ses fondamentaux une rigueur dans son exécution. La Côte d'Ivoire dispose de nombreux atouts pour parvenir à l'émergence. Cependant, le Gouvernement doit fédérer autour de ce projet tous les acteurs économiques et sociaux de ce pays afin d'atteindre cet objectif.

En effet, pour obtenir une croissance soutenue et transformatrice en Côte d'Ivoire, il faut amplifier les sources de la croissance, tant du côté de la demande que du côté de l'offre. Concernant la demande, cela implique d'équilibrer les contributions de la consommation et de l'investissement au processus de croissance. Concernant l'offre, il faut encourager le remplacement progressif d'activités à faible productivité par des activités à forte productivité, au niveau intersectoriel comme au niveau intrasectoriel dans l'agriculture, les industries manufacturières et les services. Par ailleurs, il faut accroître l'investissement, améliorer la productivité des investissements actuels et futurs et veiller à ce que l'investissement aille à des secteurs prioritaires ou stratégiques

Les expériences du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine mettent en exergue la diversité des stratégies d'émergence et des performances économiques associées à chaque modèle de développement. Ainsi, plusieurs enseignements peuvent être exploités par la Côte d'Ivoire pour impulser des transformations structurelles dans le cadre de son développement économique et social.

### ***Recommandations***

- Exploiter les avantages comparatifs pour développer le secteur industriel. Le Brésil est parti de la culture du café pour asseoir une économie tirée par l'exportation des produits agroindustriels. La Russie a développé son industrie à partir de l'extraction du pétrole et du gaz.
- Impulser l'innovation dans les sous-secteurs industriels générant de fortes externalités pour l'économie. Le Brésil a accordé la priorité aux secteurs des semi-conducteurs, des logiciels, des produits pharmaceutiques et des biens d'équipement. La Chine a fondé son émergence sur la R&D et l'innovation dans les secteurs de production des principales exportations.
- Mener la bonne gouvernance politique et économique. Les réformes « pro-libéralisation » et « pro-business » de l'Inde ont assaini l'environnement des affaires ; le démantèlement progressif du strict régime d'économie planifiée a permis à la Chine de restructurer les secteurs public et privé de façon compétitive.
- Adopter un plan stratégique d'innovation axé sur une vision de long terme. C'est le cas au Brésil avec le Plan Sciences, Technologies et Innovations 2007-2010; l'Inde a décrété la décennie 2010-2020 "la décennie de l'innovation".

- Mettre en place un partenariat solide entre l'Etat, le secteur privé, les institutions de R&D et la Société civile. Au Brésil les plans d'innovation associent la communauté des chercheurs, les organismes de financement, les entreprises et la Société Civile, les administrations régionales et locales. En Russie, l'Etat, le secteur privé et la Société Civile s'accordent pour définir les secteurs et les investissements prioritaires des Zones Economiques Spéciales.
- Développer des Systèmes Territoriaux d'Innovation en fonction des avantages et des atouts régionaux. Les pôles d'excellence des Etats du Brésil, les ZES et les Technoparcs de la Russie sont des exemples à mettre en avant.
- Assurer la cohérence et la coordination des plans nationaux et sectoriels de développement. En Inde, c'est la Planning Commission qui définit la vision stratégique. Le leadership de Deng Xiao Ping en Chine a assuré cette cohérence.

## **Bibliographie**

BAD, OCDE, PNUD et CEA (2011) : *Perspectives Economiques en Afrique 2011*. Addis-Abeba et Paris.

Banque mondiale (2014), *Rapport sur la Situation Économique Récente en Côte d'Ivoire*, version provisoire.

CEA (2014) : *La transformation économique pour le développement de l'Afrique*, Division de la Politique Macro-économique, Washington D.C.

CEA (2014) : « Politique industrielle dynamique en Afrique : Institutions innovantes, processus efficaces et mécanismes flexibles », *Rapport Economique sur l'Afrique*, Addis-Abeba.

PNUD (2013) : « Emploi, changements structurels et développement humain en Côte d'Ivoire », *Rapport National sur le Développement Humain 2013*, PNUD, Abidjan.

PNUD, INS (2011) : *Sources de la croissance, pauvreté, inégalité et implications de politique économique en Côte d'Ivoire*, Abidjan.

Yao, Y. (2014). *The Chinese Growth Miracle*, in Aghion et Durlkauf (2014), *Handbook of Economic Growth*, Vol. 2 B, Chap. 7.